

Guide des archives communales

LES ADRETS

Présentation

Ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire et péréquaire (ou courcier)¹, délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

Lieux de conservation

Les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

Communicabilité

Les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

Pour aller plus loin

Consulter le guide « Retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945 » (en ligne sur archives.isere.fr).

Carte d'identité administrative

Arrondissement : Grenoble

Canton (jusqu'en 2014) : Goncelin

Canton (depuis 2015) : le Haut-Grésivaudan

Sous l'Ancien Régime, la communauté de Charavines relevait du mandement de Clermont.

De 1790 au 17 juillet 1826, la commune de Biliou a été rattachée à celle de Charavines.

Historique de la conservation des archives de la commune

La commune a su préserver ses archives, qui bien que peu volumineuses, remontent à l'Ancien régime (déposées).

L'exception porte sur le registre paroissial 1585-1645 qui a disparu de la mairie entre 1965 et 1989.

¹ Le parcellaire sous l'Ancien Régime servait en quelque sorte de matrice cadastrale : y étaient inscrits les biens immobiliers et fonciers avec le nom de leur propriétaire. Le péréquaire ou courcier servait à enregistrer les mutations survenues. Ces documents étaient établis dans un but fiscal.

Archives de la commune conservées en mairie

1. Classées : non

2. Documents principaux :

Registres paroissiaux.	1648-1792
Délibérations.	dep. 1839
État civil.	dep. 1793
Plan cadastral.	1836

Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère

1. Classées : oui

Cote : 4 E 679

Répertoire par A. Bouilloc, archiviste, 2010-2024, 14 p. (consultable sur archives.isere.fr).

Métrage classé : 2,80 mètres linéaires

2. Documents principaux :

Registres paroissiaux.	1655-1784, 1787-1791
Actes d'assemblée.	1779-1787
Parcellaires et péréquaires.	1654-1761
Rentes dues au château des Adrets : cahiers de quittances.	1709-1789
Municipalité de canton de Froges ² (bribes).	an VI-an VII
Délibérations.	1790- an III, an VIII-1826
Recensement de la population.	1826-1936

Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux

1. Aux archives départementales de l'Isère :

1J2545	François-Alexis Thouvard, entrepreneur des travaux publics.- Reconstruction de l'église des Adrets : cahier des charges, comptes de la communauté, état des travaux en peinture et plâtrerie, journal des recettes et dépenses, correspondance (1840-1843).	
1J2742	Mémoires envoyés au Procureur général du Dauphiné sur les désordres commis par Nicolas David, curé des Adrets.	vers 1767

2. - A la Bibliothèque municipale d'études et du patrimoine de Grenoble :

U3314	Délibération (extrait).	1790
U8081-8082	Procès de la commune contre monsieur de Monteynard.	1852

² La municipalité de canton de Froges administra les communes de Froges, les Adrets, le Champ-près-Froges, Hurtières, Laval et la Pierre de l'an IV à l'an VIII.